

45.000 tonnes d'explosifs dorment dans des lacs

Publié le 04/01/2002

TOULOUSE : AZF Le coût de la dépollution estimé à 250 millions d'euros



Deux semaines après la publication de la tribune libre dans laquelle Lionel Jospin jugeait « impensable » la réouverture de l'usine AZF, se pose toute la question de la dépollution de ce site chimique.

Comme lui impose la loi de 1976 relative aux installations classées, l'exploitant TotalFinaElf devra assurer la totale remise en état des terrains. On voit mal le groupe pétrochimique endosser une telle responsabilité puisqu'il devra, du même coup, gérer un lourd passif historique. Une coupe géologique effectuée dans le sous-sol nous renverrait aux différents niveaux d'occupation de cette zone industrielle

dont l'exploitation ne date pas d'hier. Car bien avant AZF, il y a eu l'ONIA créée en 1924 et, avant elle, l'usine de nitrocellulose de Braqueville dans le ramier d'Empalot. Une usine qui correspondait alors à l'extension de la Poudrerie. Entre les deux guerres, les bâtiments ont été désaffectés, mais la Poudrerie a retrouvé un regain d'activité en 1939-1944, avant que l'usine ne soit bombardée par l'aviation alliée. Le site disparut peu à peu au sortir de la guerre et on n'y fabriquera plus que des meubles de cuisine...

Ce patrimoine industriel a donc laissé son empreinte qu'il faudra des années à effacer au prix d'investissements très onéreux. Dans une étude consacrée à la plateforme chimique toulousaine qui lui a été confiée par le préfet Hubert Fournier, le cabinet d'expertise Bernard Brunhes indique: « La dépollution et la remise en état de tout ou partie du site est extrêmement lourde. L'ancienneté du site, les activités passées à des époques où l'on ne se souciait pas ou peu de protection de l'environnement ont laissé de nombreuses traces dans le sous-sol. Que deviendront les terrains de l'ancienne Poudrerie nationale de Braqueville (70 ha) et des Ballastières (37 ha)? », interroge l'expert chargé alors d'apporter sa contribution au débat régional sur les risques industriels.

BOMBES A RETARDEMENT

L'inventaire sera difficile. Si le site a été bombardé, des explosifs se trouvent encore sur les lieux, dont certains n'auraient pas explosé, comme le rappelait, ces dernières semaines, l'association Uminate. Le 10 décembre, à 11 heures, on a retrouvé une grenade d'assaut désactivée sur le site, sans qu'on en connaisse vraiment l'origine. Du côté de la Direction régionale de la Recherche et de l'Environnement, on ne trouve pas trace d'arme de guerre ou d'une quelconque bombe. Mais la Drire a parfaitement identifié l'existence d'un stock impressionnant de nitrocellulose baptisée encore coton-poudre, utilisé avant guerre par la Poudrerie pour la confection d'explosifs. Au sud de l'usine, sur des terrains en friche situés entre Grande paroisse et Tolochimie, il existe quatre ballastières. Dans ces lacs artificiels créés dans les années vingt, des plongeurs de la sécurité civile ont découvert, en 2000, quelque 45.000 tonnes de bandelettes de poudre enfermées dans des caisses. Le stockage des poudres par immersion est un moyen de conservation éprouvé. D'ailleurs, en 81 ans, pas une de ces munitions n'a explosé. Sauf que cette « matière dangereuse devient très inflammable au contact de l'air et brûle comme des feux de Bengale », précise un ingénieur de la Drire.

Après la découverte des plongeurs, le préfet avait demandé à AZF de réaliser sous six mois une étude portant sur l'élimination de ces « déchets » bien encombrants. AZF s'est tourné alors vers la Direction générale de l'Armement (DGA), ancienne propriétaire des terrains, pour commander une expertise à un contrôleur général des armées. Des solutions de dépollution ont bien été retenues, mais une étude plus détaillée a été exigée par la préfecture.

A qui va donc incomber l'enlèvement de ces produits? Pour l'heure, la dépollution du site toulousain serait estimée à 250 millions d'euros. TotalFina affirme que, lors de l'achat des terrains, il n'avait pas eu connaissance de la présence de cette nitrocellulose abandonnée par la Poudrerie. Le groupe pourrait bien interroger à son tour l'Etat. Retour à la case départ.

Jean-Marie DECORSE

M. Hubert FOURNIER : Je n'ai pas cette information.

M. le Rapporteur : Nous essaierons de voir avec la DRIRE si vous pouvez l'interroger sur ce point. Par ailleurs, une association nous a indiqué qu'il y aurait des bombes dans le sous-sol depuis la guerre, alors que le directeur de la SNPE, M. Fontana, nous a dit l'inverse,

M. Hubert FOURNIER : Je ne sais pas qui aujourd'hui peut faire un état précis du sous-sol. Ce sous-sol a certes connu beaucoup de vicissitudes, dont des bombes en 1944, selon les informations que j'ai pu avoir. La question de la dépollution du site est certainement importante.

M. le Rapporteur : Lors d'une des auditions tenues à Paris, une organisation nous a indiqués qu'il y aurait des stockages anciens de nitrocellulose sur des sites en Haute-Garonne.

M. Hubert FOURNIER : Effectivement, environ 45 000 tonnes de nitrocellulose sont dans les ballastières qui appartiennent actuellement à Grande-Paroisse. C'est un dossier que je connais bien car il me préoccupe vivement depuis que je suis ici.

J'ai d'ailleurs eu l'occasion, sur ce sujet, d'organiser plusieurs réunions de travail, y compris à Paris, au ministère de la Défense, puisque ces terrains ont été cédés en 1984 par le ministère de la Défense à Grande-Paroisse.

Ces 45 000 tonnes de nitrocellulose sont actuellement sous eau. La nitrocellulose, tant qu'elle est dans ces conditions et d'après les expertises existantes, ne pose pas de problème. Je rappellerai néanmoins qu'il y a eu un accident très grave à Bergerac entre les deux guerres.

Concernant cette nitrocellulose dans les ballastières, un arrêté a été signé l'année dernière demandant à Grande-Paroisse d'étudier ce problème. Un contrôleur des armées, à la demande de Grande-Paroisse, a fait cette étude et remis son rapport en février. A la suite de la remise de cette étude, j'ai organisé plusieurs réunions de travail sur ce thème. J'ai d'ailleurs encore hier rencontré la DRIRE pour évoquer les possibilités de trouver une solution à ce problème extrêmement difficile sur le plan technique.

M. le Rapporteur : Qui est votre interlocuteur à Grande-Paroisse ?

M. Hubert FOURNIER : L'interlocuteur à Grande-Paroisse sur ce sujet était M. Besson.

Mme Yvette BENAYOUN-NAKACHE : Par rapport à la sécurité de tous les édifices publics, quelles ont été les mesures que vous avez prises ? Je fais allusion par exemple au carrefour de Langlade et au pont qui passe sur la Rocade puisque certaines constructions ont bougé et sont fissurées.

M. Hubert FOURNIER : Des expertises bâtementaires ont été effectuées pour voir si les constructions avaient réellement bougé. Le Stadium fait l'objet d'une expertise qui n'est pas terminée et qui sera rendue fin novembre, si ma mémoire est bonne. Concernant les ponts, à ma connaissance, les services ont fait ce qui était nécessaire.

Méthode d'évaluation utilisée en 2004 (3)

- Méthode utilisée pour les poudres contenues dans le fond :
 - valeur estimée à 200 g/L sur 15 cm de profondeur, sur la base de mesures effectuées sur 2 ballastières.

Ballastière	1	2	3	4
Quantité de poudres dans le fond (t)	663	629	672	618

- Méthode utilisée pour les poudres contenues sur les berges et accès :
 - extrapolation à partir de l'estimation de la quantité de poudres par analyse des 30 tranchées et corrélations avec l'étude faite par Navarra Services en 2001 (pour Grande Paroisse S.A.).
- Résultats : environ 5 000 t de poudres, dont 20% situées sur les berges et accès et 80% dans les ballastières (vase + fond).